

Réunion de la CMPN le 18 mars 2011 à La Rochelle
Procès – verbal

Présence

Présents

CMPR

B. GRANDJEAN (président+ MFN +Corse) ; E. BERGMANN (vice – président + CDN+ Provence Alpes) ; M. DRAPEAU (suppléant + trésorier + Pyrénées – Méditerranée) ; E. AMIOUNI (secrétaire + BPL) ; P. CALIOT (ALPC) ; E. COQUEEL (Nord) ; Y. LECUYER (vice-président RABA) ; V. PONCIN (médecin coordonateur) ; B. BROUANT (Est) ; B. LEMMENS (Centre); Jean-Louis RASSANT (vice-président Normandie)

Equipes

J-C GRIL (CNNEV) ; J-F GLEZ (CNO) ; R. JACKOWSKI (kiné CNNAP)

Absents excusés

F. ORSINI (chargé de communication) ; M. LYOEN (RABA) ; A. GRISONI (vice-président Corse); J-D HARMS (Réunion) ; J. PASTENE (CNNAP); F. VENUTOLO (Ile de France); A. GROUSSET (Cote d'Azur) J. BRINGIER (Guadeloupe) ; M-C SPINOSI (Martinique) ;J.P. THOMAS (Nouvelle Calédonie) ; R. FREZALS (Polynésie Française)

Absents

P.BAGARRY (CNHS)

Préambule

Le président Bruno GRANDJEAN salue le renouveau de la CMPR de la Ligue des Pays Normands, après l'élection de Jean-Paul MABIRE à sa tête représenté à cette réunion par Jean-Louis RASSANT son vice – président.

A – Approbation du PV de la réunion du 10 décembre 2010 à Paris

Le PV a été approuvé à l'unanimité, sous réserve de préciser que le budget alloué à Anne HENCKES pour l'étude des OAP d'immersion(100 €) sera reporté sur celui de l'année en cours 2011.

B- Comptes – rendus (tous les PV sont téléchargeables sur fnessm.fr)

a- CTN du 22 janvier 2011

Eric BERGMANN précise que lors de cette réunion il a présenté le texte de la CMPN en réponse à la CTN concernant les procédures de ré-immersion

(Voir en PJ), ainsi que le nouveau certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités subaquatiques. Ont été abordé aussi le cursus « jeune plongeur » à partir de 6 ans et la plongée pour personne en situation d'handicap en cours d'élaboration.

b- Salon de la Plongée du 14 au 17 janvier 2011

Eric BERGMANN et Jean-Claude GRIL ont assurés une permanence de la CMPN répondant à de très nombreuses questions des visiteurs. Cependant il a été demandé à CMPN pour le prochain salon de proposer des sujets de conférence

c- CDN du 4 au 6 février 2011

a. Bruno GRANDJEAN évoque les décisions suivantes concernant la CMPN :

i. les responsabilités médico-juridiques du médecin

les trois documents s'y référant ont été présentés et approuvés après corrections de la CJN, notamment la « conduite à tenir vis à vis de la découverte fortuite d'une contre-indication après signature d'un certificat de non contre – indication » qui a été amputé définitivement du paragraphe 3. (Voir PJ)

ii. l'organisation de compétition et la surveillance médicale : les articles 12 et 13 du Règlement Médical Fédéral ont fait l'objet de ce débat ; l'article 13 a ainsi été réécrit : « manifestations sportives fédérales : les règlements fédéraux des compétitions et manifestations, établis après avis de la commission médicale et de prévention nationale, précisent si la présence d'un médecin est nécessaire ». (RMF en PJ).

b. Eric BERGMANN signale qu'une action avec le ministère est en cours afin de pouvoir doter chaque région d'un ou de DSA.

d- CMPR de la Ligue des Pays Normands

a. Elias AMIOUNI, en charge par le CDN et la CMPN de l'intérim de la CMPR de la Ligue des Pays Normands, a réuni le 19 février 2011 les médecins fédéraux de cette région aux côtés de M. Philippe DAVID président de la ligue, afin de reconstituer le bureau de ladite CMPR. A l'issue de cette rencontre Jean-Paul MABIRE a été élu président de la CMPR de la Ligue des Pays Normands.

e- Surveillance médicale des RIPE du 27 au 30 octobre 2011 à Niolon

Eric BERGMANN a évoqué l'organisation de la surveillance médicale des RIPE, déléguée par la CMPN à la CMPR Provence-Alpes.

C- Point sur la trésorerie

Marc DRAPEAU a précisé que le budget 2011 alloué à la CMPN est de 16000 € alors que 17 000 € ont été réclamés.

La réunion de printemps de la CMPN en Corse a fait l'objet de remarques de la part des instances financières de la FFESSM. Une étude comparative de coûts entre différentes destinations a été réalisée par Marc DRAPEAU ; aboutissant à la décision de maintenir notre réunion à Ajaccio du 10 au 13 juin 2011 en budget fermé ; les dépassements budgétaires des présidents de CMPR seront à imputer sur leur budget de CMPR.

Marc DRAPEAU a apporté aussi les précisions suivantes :

- forfait kilométrique : 0,25€/km.
- Joindre un RIB à toute demande de remboursement avec la fiche de frais

D- Dossiers médicaux

Bruno GRANDJEAN, Eric BERGMAN et Benoît LEMMENS ont présenté des dossiers médicaux pour lesquels la CMPN a pris des décisions

E- Organisation des compétitions fédérales

Bruno GRANDJEAN demande aux membres de la CMPN de se prononcer concernant les articles 8.6 , 12 et 13 du RMF, dont l'amendement est proposé par le CDN. La CMPN décide que dans l'attente que le CDN valide le cahier des charges techniques et d'organisation des compétitions il est proposé une période transitoire jusqu'au début de l'année 2012 pendant laquelle le bureau de la CMPN décidera de l'éventuelle nécessité d'un médecin lors d'une manifestation fédérale, des conditions requises et de ses qualifications. Et en cas de demandes dans les régions, la CMPR concernée doit interroger le bureau de la CMPN .Ce texte est approuvé à l'unanimité. Textes en annexe cf. résolutions 11/011, 11/012, 11/012 bis, pages 9-10-11 du CDN N° 437

F- Commissions sportives : mise à jour des C-I.

Bruno GRANDJEAN demande aux médecins des équipes de mettre à jour leur liste de contre-indications médicales en fonction des décisions de la CMPN validées par le CDN concernant les CI à la plongée scaphandre ; leur applicabilité aux disciplines sportives sera étudiées au « cas par cas » .

G- Compétitions apnée poids constant

Bruno GRANDJEAN, Eric BERGMANN et Marc DRAPEAU ont présenté le document de travail dévolu et finalisé par la CMPN (joint à l'ODJ) et précisent qu'une réunion avec les membres représentatifs de la CNA aura lieu le samedi après – midi 19 mars 2011 afin de pouvoir présenter les propositions communes au prochain CDN.

H- Point sur :

- a. Surdité et plongée : Philippe CALIOT et Fred DI MEGLIO ont présenté un texte argumentaire relatif aux C-I en cas de surdité. La CMPN demande à Philippe

CALIOT de représenter ce document après corrections lors de notre prochaine réunion en Corse.

- b. Organisation des Championnats de France Subaquatiques à Montluçon, Clermont-Ferrand du 2 au 5 juin 2011.

Yves LECUYER a présenté l'organigramme de l'organisation médicale de cette manifestation, déléguée à la CMPR RABA par la CMPN. Le projet d'assistance médicale est approuvé à l'unanimité mais il est demandé à la CMPR RABA de ne faire figurer aucune qualification de médecin hormis celle de médecin fédéral.

- I- Valvulopathies et plongée

Benoît BROUANT a présenté le texte et le tableau concernant le groupe de travail sur les valvulopathies. Il lui est demandé de revoir un point de détail concernant le taux d'INR et d'en présenter une version définitive à notre prochaine réunion en Corse.

J- Version en allemand du certificat médical et de la liste de non C-I.

Benoît BROUANT a présenté ces deux documents qui ont été approuvés à l'unanimité. Ils seront présentés au prochain CDN et mis par la suite sur le site de la CMPN.

Marc DRAPEAU se propose de réaliser le même travail en version espagnole, et qui sera présenté à la prochaine CMPN.

K- Manuel du Médecin Fédéral :

Marc DRAPEAU, Philippe CALIOT et Elias AMIOUNI présenteront la version définitive du MMF lors de notre prochaine réunion en Corse

L- Remplacement d'Eric BERGMANN membre du CDN au Conseil Fédéral disciplinaire de première instance de lutte contre le dopage (statutairement incompatible avec sa position d' élu au CDN) : Elias AMIOUNI avait été proposé à ce poste mais ce dernier siégeant à l'instance d'appel dudit conseil, Jean-Louis RASSANT, vice-président de la CMPR de la Ligue des Pays Normands sera à l'unanimité proposé au prochain CDN.

M- Suggestions

La CMPN propose de mettre en ligne sur son site des cas cliniques anonymisés pour lesquels une décision collégiale aurait été prise.

Cette proposition a été approuvée à l'unanimité et ce travail de rédaction dévolu à Philippe CALIOT.

N- Calendrier des futures réunions :

CMPN :	du 10 au 13 juin 2011 à Ajaccio- Corse
MEDSUBHYP :	9 novembre 2011 à L' Ile de La Réunion
CMPN :	10 décembre 2011 à Paris
CMPN-« COCHIN » :	11 décembre 2011 à Paris
CMPN :	30 mars 2012 à Lille
CMPN-AGN :	31 mars & 1 ^{er} avril 2012 à Lille